

CABINET DE LA SEMAINE

# Aries Avocats, nouvelle boutique en droit immobilier

**G**érald Lagier et Aurélie Rebibo s'associent pour lancer Aries Avocats, cabinet de niche positionné en droit immobilier et droit de la construction (promotion immobilière, vente immobilière, urbanisme, droit des baux, droit de la copropriété). La nouvelle structure vise une clientèle de grands groupes de construction, de foncières immobilières, de promoteurs, d'investisseurs privés ou de professionnels. « Le modèle sur lequel nous avons fondé Aries avocats est celui d'un service sur mesure pour le client: c'est un cabinet capable de fournir les prestations "classiques" de droit immobilier et de droit de la construction, mais aussi des expertises que l'on retrouve plus rarement chez nos concurrents », indique Aurélie Rebibo, associée fondatrice.



**Gérald Lagier et Aurélie Rebibo**

Le duo d'associés est spécialisé dans le traitement des dossiers complexes et dans des domaines rares comme les comptes de chantier et les réclamations financières, mais aussi en matière de responsabilité des constructeurs. Son expertise couvre également le contentieux de baux commerciaux et la vente de biens immobiliers haut de gamme. Diplômé d'un DEA droit privé général et d'un DESS droit immobilier et de la construction de l'université Paris II Assas, Gérald Lagier est avocat au barreau de Paris depuis 1998. Il était associé d'Alérion depuis 2007 après avoir travaillé pour Bignon Lebray. Quant à Aurélie Rebibo, elle officiait également chez Alérion, après un passage chez Vincent Canu. Diplômée du Master 2 professionnel droit immobilier et de la construction de l'université Paris II Panthéon-Assas, elle est avocate au barreau de Paris depuis 2009.

CARNET

**Julia Gori, nouvelle associée de Simmons & Simmons**



Simmons & Simmons renforce son pôle droit social et coopte Julia Gori en tant qu'associée. Cette dernière, titulaire d'un Master droit du travail de l'université Lyon II, a commencé sa carrière en 2010 au sein du cabinet. Elle intervient auprès d'institutions financières et fonds d'investissement et des TMT pour notamment la mise en œuvre de réorganisations stratégiques complexes (acquisition et harmonisation, licenciements économiques collectifs, fermetures de site).

**Trois nouveaux associés chez Linklaters**

**Géric Clomes** (département droit social), **Charlotte Colin-Dubuisson** (département antitrust & investissements étrangers) et **Carole Nerguararian** (département restructuration & entreprises en

difficulté) viennent d'être cooptés en tant qu'associés chez Linklaters. Titulaire d'un DJCE-DESS droit des affaires et fiscalité, Géric Clomes exerce au sein du cabinet depuis 2007. Il est notamment spécialisé sur les aspects sociaux des opérations de fusions-acquisitions et de restructurations d'entreprises, ainsi qu'en matière de gestion de crise et de contentieux collectifs et individuels. Charlotte Colin-Dubuisson, spécialisée en droit européen et français de la concurrence, dispose d'une expertise spécifique en matière de restrictions verticales et de cartel, d'opérations M&A. Sa clientèle opère dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'automobile, de la distribution, du transport et du luxe. Diplômée de Paris Ouest, Paris Dauphine et de la London School of Economics and Political Sciences, Charlotte Colin-Dubuisson exerce chez Linklaters depuis 2011. Pour sa part, Carole Nerguararian a rejoint Linklaters en 2009. Experte du traitement des entreprises en difficulté et de leur restructuration financière et industrielle

tant dans le cadre de procédures de prévention des difficultés que de procédures collectives, elle intervient dans les dossiers de restructuration complexes. Carole Nerguararian est diplômée de Sciences Po Paris et de HEC, ainsi que d'un DESS droit et fiscalité internationale de l'université Paris II Panthéon-Assas. Parallèlement, Linklaters nomme six nouveaux counsels: Mehdi Boumedine, Julien Bourmaud-Danto et Thomas Pontacq en corporate/M&A, Eléonore Hannezo en contentieux et arbitrage, Vincent Poilleux en marchés de capitaux et Neeloferr Roy en bancaire.

**Une douzième associée chez Chammas & Marcheteau**



**Stéphanie Bréjaud** vient d'être cooptée comme associée chez Chammas & Marcheteau, cabinet au sein duquel elle officie depuis 2009. L'avocate y accom-